



Charte de CAVAL

Les Fondements de Caval

CAVAL est une association qui a été fondée sur un cadre de valeurs humanistes et d'engagement collectif bénévole, autour du nautisme et de l'éducation populaire. Elle s'est professionnalisée dans les domaines de l'action sociale et de l'éducation, en orientant son action en direction de populations en difficulté, en rupture, en souffrance. L'insularité et plus globalement l'environnement marin qui découlent de son implantation sur l'Île d'Yeu sont des données explicitement prises en compte dans le projet CAVAL.

CAVAL offre la possibilité de rencontres et d'activités de découverte dans un cadre de mixité sociale qui facilite une dynamique d'ouverture et de reconstruction. C'est un lieu d'échanges entre le monde du travail social et le monde sportif, kayak, voile, ... C'est un lieu de transmission et de formation aux métiers de l'action sociale et d'activités physiques de pleine nature. C'est aussi un terrain d'apprentissage pour de nombreux travailleurs sociaux et éducateurs sportifs en devenir. Il s'enrichit de l'apport de formateurs extérieurs dans le champ des sciences humaines et sociales.

Le projet de CAVAL se traduit principalement aujourd'hui dans le soutien à la parentalité. L'accompagnement des familles s'appuie sur les conditions de vie propres à l'insularité qui constituent un environnement protecteur. Ces conditions facilitent la rupture nécessaire avec des dysfonctionnements et des expériences antérieures difficiles. Elles permettent une proximité de l'encadrement et un contexte relationnel favorable au développement progressif de l'autonomie des personnes accueillies.

CAVAL est un lieu à taille humaine. Son organisation institutionnelle associe les salariés aux réflexions sur les orientations et les travaux du Conseil d'Administration. Cela permet d'élaborer des propositions de réponses originales et adaptées face à des situations sociales critiques.

La Démarche de CAVAL

Initialement, CAVAL organisait des stages de formation à la pratique de la voile et de la croisière dans une perspective socio-éducative. CAVAL s'adressait plus particulièrement à des populations d'adolescents, souvent en difficulté. A partir du milieu des années 1980, son équipe a décidé d'agir

aussi vis-à-vis des parents, au travers de l'accueil de familles monoparentales, lors de séjours de vacances, puis dans le cadre d'un accueil à l'année.

L'action de CAVAL place l'individu au centre des attentions et s'exprime dans des modalités d'accueils souples, capables de s'adapter à des cas singuliers : accueil de parents avec enfants quelque soit l'âge de ces derniers, accueil de parents avec leurs enfants placés, accueil de grands-parents avec petits-enfants, ... Les différents lieux de vie dont dispose l'association permettent une progression dans un parcours de développement de leur autonomie pour les personnes et d'affirmation de leur parentalité.

La pédagogie mise en œuvre par les équipes utilise l'environnement et le cadre de vie comme support du travail éducatif. Elle s'appuie sur le partage et la volonté de « faire avec ». Le travail de proximité au quotidien sur le fonctionnement de la vie pratique, les activités de loisirs et d'éducation exigent, de la part de l'encadrement, tolérance, maîtrise et contrôle des situations au regard des valeurs de l'association. L'action de CAVAL en matière de relation parent/enfant et de soutien à la parentalité, suppose pour chaque professionnel l'analyse de sa pratique en référence à la psychanalyse et aux pédagogies actives.

CAVAL et son Environnement

L'indépendance et la liberté d'action de CAVAL, dans le respect des réglementations et des contrats avec ses partenaires institutionnels, reposent sur l'équilibre économique de son fonctionnement et l'existence d'un patrimoine immobilier. Progressivement constitué au cours du temps, ce patrimoine permet l'hébergement des publics accueillis.

Ces conditions, gage de pérennité, sont à maintenir et à consolider. CAVAL s'inscrit dans le contexte de l'île d'Yeu par des relations d'échanges permanents et réciproques. L'association y recrute une part importante de ses salariés. L'association travaille à poursuivre l'adhésion de ses partenaires locaux, institutionnels et politiques, sur les projets qu'elle porte. CAVAL reste à l'écoute de l'évolution des nouveaux besoins sociétaux et contribue aux projets des acteurs locaux.

La Gouvernance de CAVAL

Elle est assurée, d'abord par le Conseil d'Administration, dont les membres fondateurs ont choisi de coopter les suivants au regard de leur adhésion aux valeurs de l'association, de leur motivation et de la diversité de leurs compétences. Les renouvellements s'effectuent par cooptation, afin de conserver l'esprit et les engagements présents à la création de l'association.

Les échanges entre le Conseil d'Administration et les salariés permettent le débat et l'introduction de projets originaux. Ces projets, portés par l'équipe, participent à faire de CAVAL un acteur de l'innovation sociale. L'élaboration collective de la politique de l'association est construite à partir de ces débats. Cette démarche essentielle, source d'engagements professionnels et militants forts, constitue la singularité de la gouvernance de CAVAL.